

# Le réquisitoire de l'ABI contre les pollueurs

Cette assemblée générale de l'ABI (Association bagnolaise d'information) n'a pas déplacé les foules puisque seuls une trentaine de membres étaient présents. Dans son discours de présentation, William Dumont, le président, a rappelé l'historique de l'association dont le traitement des déchets (Bagnols, Balançan et Roumagayrol) est une préoccupation importante, insistant sur l'inaction des pouvoirs publics, dénonçant les simulacres de concertation sur la LGV et sur les compteurs Linky.

Mais la volée de flèches est venue de Joël Hervé, le secrétaire, qui a défini le sens de l'association : « Elle doit être insensible aux exigences de ceux que la vérité dérange. L'ABI ne peut pas se contenter d'être observatrice, elle doit être actrice. L'ABI ne peut pas être cynique, elle doit être active ».

## Monde de fous...

Actualisant les propos de Pascal : « Si Platon et Aristote ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous », il n'hésitait pas à dénoncer, « nos fous à nous, ils vendent des parcelles de terrains destinées aux équipements publics à des propriétaires privés qui y construisent des usines, lesquelles auront des conséquences sur la santé des habitants. Ils construisent des milliers de



Un projet de compostage collectif sur le pays de Fayence a été présenté lors de cette AG. (Photo J.-J. D.)

logements sociaux à proximité de ces mêmes usines sans émouvoir les services de l'État. Ils font mine de mettre en place des concurrence, alors qu'elles sont inexistantes ou invérifiables, au détriment des contribuables. Ils s'offrent des plus-values de plus d'un million d'euros en une seule journée. Ils ont demandé à l'unanimité que la construction de la Ligne nouvelle dans notre secteur, prévue en 2030, soit traitée en priorité 1, c'est-à-dire à partir de 2018. Il y a ceux qui ont réussi à arrêter la machine infernale des Lauriers dans laquelle une autre espèce de fous entassait, escroquait ou thésaurisait... et même les trois ! ».

## Ni usines, ni LGV

Et de définir les priorités des actions : l'information des citoyens, obliger les décideurs à faire des sites bagnolais des Lauriers et du Vallon des Pins des lieux conformes et écologi-

## Mieux connaître l'association

- L'ABI a été créée et déclarée le 5 avril 2001. Elle est agréée depuis plusieurs années pour la protection de l'environnement du Var, par arrêté préfectoral.
- L'ABI réunissait 403 adhérents en fin 2016 (contre 377 en 2015), dont 184 individuels (contre 172 en 2015) et 239 membres dans ses cinq associations affiliées (contre 205 en 2015).
- Plusieurs manifestations sur la voie publique ont été organisées pour dénoncer la mauvaise gestion de la décharge bagno-

laise.

- L'ABI est contre toute surélévation de l'ancien site.
- Le président est membre de la Commission de Suivi du Site (CSS) d'enfouissement des déchets fermé depuis fin 2011 et pour lequel il demande, sans succès, qu'un riverain y soit représenté.
- Depuis 2016, l'ABI se réunit avec les élus de la CA-VEM, du SMIDDEV et de la Communauté de communes du Pays de Fayence avec pour objectif la diminution qualitative et quantitative de l'enfouissement.

quement propres, participer à l'organisation du tri des particuliers, empêcher l'installation des usines polluantes du Capitou à Fréjus, s'opposer à la rui-

neuse Ligne Nouvelle Paca destructrice d'environnement en préférant les transports régionaux de proximité.

J.-J. D.